

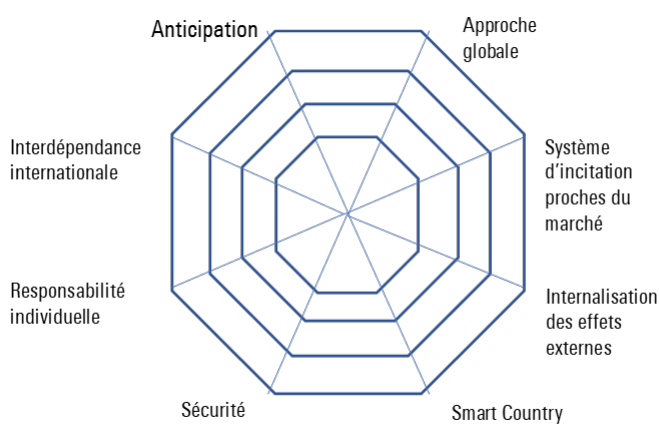
Adopté par la Conférence des présidents des partis cantonaux le 30 mars 2023

Vision Suisse 2050 : libérale & durable

Vision : la Suisse accroît la prospérité et garantit la liberté de sa population grâce à une économie libérale, durable, organisée en réseaux internationaux, où les innovations prospèrent, où le marché joue son rôle, où l'esprit d'entreprise est maintenu et où les technologies de pointe sont utilisées.

1 Principes de base

Les huit principes suivants sont le fil conducteur pour la réalisation de la Vision 2050. Ils serviront de boussole pour l'évaluation de futurs projets/initiatives en matière de politique (environnementale)



- › **Responsabilité individuelle** : les personnes comme les entreprises assument la responsabilité de leurs actes et de leurs conséquences. La quote-part de l'État est réduite.
- › **Systèmes d'incitation proches du marché** : la Vision 2050 est mise en œuvre, là où c'est utile et efficace, par des systèmes d'incitation libéraux et limités dans le temps (pas d'interdictions ou de subventions) qui encouragent un comportement durable.
- › **Sécurité juridique** : un cadre de planification fiable à long terme dans la législation est préférable à des décisions rapides à court terme, afin de protéger les investissements privés et de garantir les droits de propriété.
- › **Smart Country** : la Suisse, en tant que modèle en matière d'économie durable, sera en tête des classements internationaux. Les technologies innovantes et la numérisation trouvent un terrain fertile et un "esprit pionnier et entrepreneurial" correspondant est ancré dès la formation.
- › **Interdépendance internationale** : la protection du climat ne s'arrête pas aux frontières, la coopération internationale, notamment les échanges avec l'UE, sont encouragés. L'interconnexion internationale reste centrale pour les activités économiques de la Suisse, pays tourné vers l'exportation.
- › **Prise en compte globale** : une prise en compte globale impose d'intégrer le plus grand nombre possible de facteurs pertinents (notamment pour la société, l'économie et l'environnement) en amont des décisions.
- › **Internalisation des effets externes** : les décisions (d'investissement) sont prises en tenant compte des coûts externes (potentiels) occasionnés.

- › **Anticipation** : les évolutions futures sont anticipées afin d'éviter de devoir réagir par la suite et de restreindre ainsi les options d'action en raison de contraintes.

2 Piliers stratégiques

La vision construite sur les principes susmentionnés repose sur six piliers stratégiques. L'action active est au premier plan et l'être humain est considéré comme une partie de l'environnement. Les solutions proposées sont donc basées sur le changement technique et l'innovation, et non sur l'intervention de l'État :

- › **Environnement et climat** : la notion de prospérité va au-delà de la prospérité matérielle et englobe également des facteurs environnementaux tels que des sols sains, une biodiversité élevée, un air pur et une eau propre, ainsi que l'équité intergénérationnelle, qui garantit que les générations futures disposent de conditions de vie intactes et des finances durables. Toutes les formes d'utilisation s'orientent vers les principes de durabilité que sont l'environnement, le social et l'économie.
- › **Économie** : en 2050, une économie de marché sociale avec plus de durabilité et d'efficacité des ressources est une réalité. La responsabilité individuelle et l'autorégulation sont privilégiées aux prescriptions étatiques. La Suisse joue un rôle de pionnier au niveau international en tant que place économique innovante et durable et encourage l'ouverture des marchés.
- › **Société** : le maintien de la démocratie directe et libérale est une priorité. Les stratégies d'adaptation sont guidées par les valeurs libérales, la tolérance et la cohésion. Notre société s'oriente vers les valeurs prônées par les Lumières. Les décisions ne sont pas prises de manière idéologique, mais sur la base de faits concrets et des dernières connaissances scientifiques. Le dialogue entre l'économie, la science, la politique et la société fonctionne.
- › **Infrastructure** : pour accroître l'efficacité, l'accent est mis sur les infrastructures intelligentes et transfrontalières. Celles-ci nécessitent une numérisation accrue ainsi que des investissements dans les nouvelles technologies. La sensibilisation se faisant dès la formation.
- › **Énergie** : l'objectif premier est la sécurité de l'approvisionnement ; l'utilisation économe et efficace de l'énergie y contribue largement. Toutes les formes d'énergie durables doivent être utilisées pour atteindre la stabilité, en particulier pendant le semestre d'hiver. En ce qui concerne la production d'électricité, le principe d'ouverture à toutes les technologies s'applique. En outre, le stockage à long terme de l'énergie électrique ainsi que les réseaux doivent être améliorés.
- › **Aménagement du territoire** : l'aménagement du territoire tient compte de l'évolution de la population et du réchauffement climatique. La construction densifiée dans des espaces fonctionnels gagnera en importance, tout comme la double utilisation des bâtiments, par exemple en tant qu'ombrage "naturel" ou en tant que producteur d'énergie. La mobilité est intégrée dans le développement urbain. La protection de la nature et du paysage, l'utilisation du sol, des matériaux de construction qui préservent les ressources tout comme la prospérité économique en constituent le cadre.